



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS TARUSATE

### Délibération du Conseil communautaire du 11 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le onze septembre à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Tarusate, dûment convoqué, s'est réuni Salle du conseil communautaire, sous la présidence de Laurent CIVEL, Président,

**Date de la convocation** : jeudi 04 septembre 2025

#### Présents :

Laurent CIVEL (RION-DES-LANDES), Jean-François BROQUERES (TARTAS), Dominique UROLATEGUI (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Patrick POSTIS (LESGOR), Jean-Pierre POUSSARD (BEGAAR), Christian DUCOS (SOUPROSSE), Christophe MARTINEZ (LALUQUE), Jean Didier BATBY (BEYLONGUE), Sabine DEHEZ (CARCEN-PONSON), Cédric DESPOUYS (LAMOTHE), Jacques DURAND (VILLENAVE), Jacques LARRIEU (SAINT-YAGUEN), Laurent NOLIBOIS (AUDON), Michèle PROSPER (CARCARES-SAINTE-CROIX), Nicolas SAUGNAC (GOUTS), Muriel BERGES (LALUQUE), Evelyne COURROS (TARTAS), Jean-Marie DARBAYAN (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Dominique DEGOS (TARTAS), Sylvie DUFAU (SOUPROSSE), Claude LACOSTE (MEILHAN)

#### Absents :

Thierry BIBES (LE LEUY), Philippe GOSSELIN (TARTAS), Philippe JAMET (PONTONX-SUR-L'ADOUR), Virginie LABORDE (BEGAAR), Pascal LAFOURCADE (TARTAS), Vincent MARTEEL (RION-DES-LANDES), Sandrine MESPLEDE (RION-DES-LANDES), Séverine GALLAIS (PONTONX-SUR-L'ADOUR)

#### Pouvoirs :

Patricia LOUBERE (MEILHAN) a donné pouvoir à Claude LACOSTE, Alain DUPAU (RION-DES-LANDES) a donné pouvoir à Christophe MARTINEZ, Francine COUDROY (PONTONX-SUR-L'ADOUR) a donné pouvoir à Dominique UROLATEGUI, Chantal MONDENX (RION-DES-LANDES) a donné pouvoir à Laurent CIVEL, Corinne ZELLER (TARTAS) a donné pouvoir à Evelyne COURROS

#### Représentés :

Sylvie DUBOURG DAUGREILH représenté par Cédric DESPOUYS (LAMOTHE)

Nombre de membres afférents	34
Nombre de membres en exercice	34
<u>Présents</u>	21
<u>Pouvoirs</u>	5
<u>Votants</u>	26

**N° DEL20250911-004**

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET SOLLICITATION DES FINANCEMENTS  
POUR LE PROJET DE MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE RION-DES-LANDES**

Monsieur le Vice-président rappelle que la CCPT gère actuellement 3 Maisons de la Petite Enfance (MPE), dont celle de Rion des landes (18 places) ainsi que les structures de Pontonx sur l'Adour (25 places) et Tartas (19 places) et propose d'autres services petite enfance



comme le Relais petite enfance (RPE), le Lieu accueil enfant parents (LAEP), Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et des consultations PMI.

Face à l'ampleur des travaux nécessaires pour rénover l'actuel bâtiment de la crèche, à son inadaptation aux besoins des familles et des équipes, et aux départs à la retraite d'assistantes maternelles dans les prochaines années, la CCPT a fait le choix de se lancer dans le projet de construction d'une nouvelle MPE à Rion-des-Landes, en portant l'offre de service d'accueil à 26 places.

Un terrain a été identifié, situé à proximité de la structure actuelle et des autres services pour l'Enfance et la Jeunesse (école maternelle, école élémentaire, collège, accueil de loisirs, médiathèque-ludothèque, service social, consultations PMI ...).

L'un des 1ers objectifs de ce projet est de réunir les activités de la crèche, du RPE et des consultations PMI dans l'intérêt des enfants, des parents et des professionnels en :

- Renforçant la proximité entre les services pour faciliter leur accès aux familles
- Favorisant la mutualisation de locaux (notamment pédagogiques et techniques)
- Développant la collaboration entre équipes pour une dynamique réseau renforcée

Le projet de bâtiment a été travaillé en amont avec une programmiste spécialisée dans le domaine de la petite enfance associée au choix du maître d'œuvre. La directrice et l'équipe de la MPE de Rion ont également été étroitement associées à la conception du projet, lequel se veut fonctionnel et ergonomique.

L'espace extérieur est pensé comme un lieu de vie quotidien pour perme re :

- D'offrir aux enfants et aux équipes un espace d'accueil sain et respectueux de l'environnement
- De prendre en considération la question de la santé environnementale et d'améliorer la qualité de vie des enfants accueillis et des équipes (leur santé et leur bien-être)
- De mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- De reconnecter les enfants et les adultes à la nature et sensibiliser les parents à l'environnement

Au-delà des nouvelles réglementations en vigueur, l'orientation souhaitée en matière de petite enfance est un engagement dans une démarche de développement durable.

Le coût total HT prévisionnel de cette opération, est de 2 145 563 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est ainsi envisagé :

Charges		Produits	
Nature	Montant HT	Dénomination	Montant
Coût des travaux	1 779 000 €	CAF	368 000 €
Frais d'étude	33 063 €	ETAT	569 500 €
Mobilier	100 000 €	DEPARTEMENT	31 200 €
Equipement	20 000 €	MSA	15 000 €
Honoraires	213 700 €	Autofinancement CCPT	1 162 063 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 145 763 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>2 145 763 €</b>

L'opération serait ainsi financée à hauteur de 45,8 % de son coût total.



**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTE A L'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1 -**

L'approbation du projet et du plan de financement de l'opération pour un montant de 2 145 563 € HT.

**ARTICLE 2 -**

La sollicitation des financements auprès des partenaires précités : CAF, MSA, Etat et Conseil Départemental des Landes.

**Vote** : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

**Laurent CIVEL**

*« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »*